

Dans le contexte de crise actuel, faire preuve de civisme est une évidence. Mais visiblement ce n'est pas le cas pour tous. Le territoire de la commune de Bonifacio voit ainsi fleurir les dépôts sauvages dans la nature mais aussi autour des points de collecte. Avec la fermeture de la déchèterie, certains croient bon de pouvoir se débarrasser de leurs encombrants où bon leur semble au lieu de les stocker chez eux en attendant la fin du confinement. Une situation « inadmissible » pour la municipalité qui n'a pas manqué de dénoncer cet incivisme sur les réseaux sociaux et à appeler à plus de « respect et de solidarité ».

« Ces points de collecte sont exclusivement réservés à l'usage habituel de dépôt des déchets ménagers dans les conteneurs prévus à cet effet. En aucun cas, les déchets issus de travaux ou rangements de son domicile ne doivent y être dé-

posés. Si les temps sont propices à un grand nettoyage au sein de son domicile ou de sa propriété, chacun doit conserver l'ensemble de ses déchets chez soi en attendant la réouverture de la déchèterie »

Une situation « inadmissible »

« En cette période de crise sanitaire, il n'est pas concevable que les agents de la commune et de l'intercommunalité prennent des risques en passant autant de temps à nettoyer les déchets déposés illégalement ».

L'occasion aussi de rappeler que le département est soumis par arrêté à l'interdiction de l'emploi du feu jusqu'au 15 avril « afin de maintenir la disponibilité des moyens de secours et de leur permettre de se concentrer sur le secours à personne dans le contexte de l'épidémie ».

NADIA AMAR